



# LES AMIS DE LA TERRE MIDI-PYRENEES

n° 257 octobre, novembre, décembre 2021

## LA FEUILLE VERTE

➔ La Terre a **4,54 milliards d'années**.

Le genre homo est apparu sur Terre il y a environ **2,8 millions d'années**.

Il est responsable du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité amorcés depuis la révolution industrielle en Europe et fortement aggravés pendant les 30 glorieuses.

➔ **Les amis de la Terre ont 50 ans...**

**C'est vrai qu'on fait très jeune ;-))**

Sur notre site ou en vous inscrivant à notre lettrinfo, guettez le calendrier des événements que vous proposent les Amis de la Terre Midi Pyrénées - un peu limités, hélas, cette année en raison des restrictions sanitaires.



- ✚ de réflexion,
- ✚ de force de propositions,
- ✚ d'actions de terrain,
- ✚ de batailles juridiques,
- ✚ de coopération avec les mouvements citoyens pour la préservation de l'environnement de toutes et tous partout et maintenant,
- ✚ d'optimisme éclairé.

➔ **A lire dans ce numéro :**

<b>Camp Climat</b> et intelligence collective .....	Page 2 et 3
<b>Déploiement de la 5 G</b> à marche forcée .....	Page 2
Que vive <b>le Tour de France</b> ? .....	Pages 4 et 5
Qui veut la peau de <b>l'ours</b> ? .....	Pages 5
<b>Mine de Couflens</b> , annulation du Permis de Recherches confirmée .....	Pages 6
<b>Allemagne</b> , 3 contre-vérités sur la <b>sortie du nucléaire</b> .....	Pages 7
<b>Pandémie et déforestation</b> .....	Page 9
E. Macron et le <b>Conseil Consultatif pour le Climat</b> .....	Page 10
<b>Tour Occitanie</b> , des oublis .....	Page 11
<b>Devenez Ami.e de la Terre Midi Pyrénées</b> .....	Page 12



## CAMP CLIMAT, été 2020 : l'intelligence collective a parlé !

par Monique Hervet des Amis de la Terre Midi Pyrénées



A Toulouse, les ATMP ont participé activement au Camp Climat qui cette année a su répondre aux restrictions sanitaires par une démultiplication en mini camps éparpillés en France... pas si mini tant la participation a partout été importante. Avec la forte implication des associations Alternatiba et ANV COP 21.

Ont alternés : ateliers de mise en situation, formations grandeur nature, gestes artistiques et conférences débats.

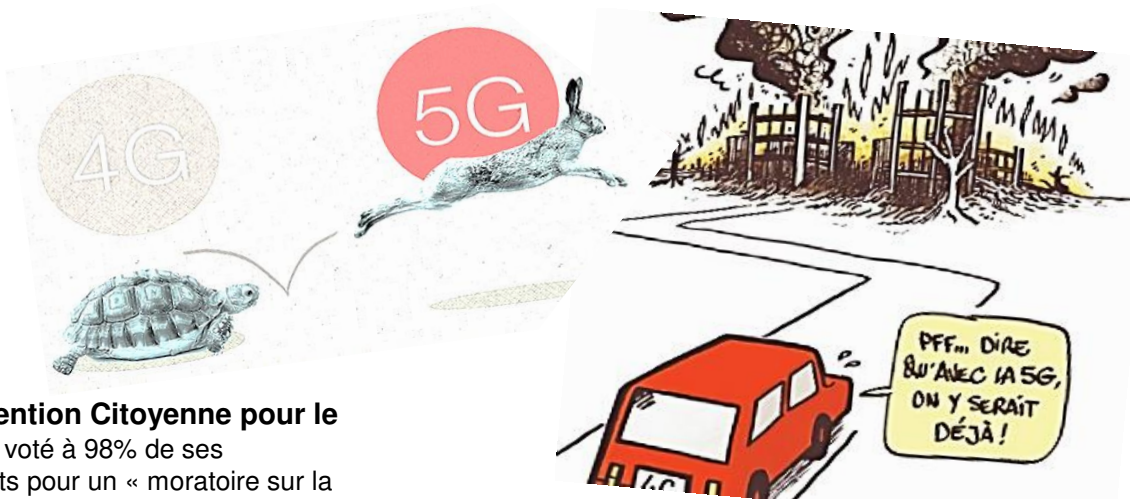
La mise en commun de nos savoir-faire, la co-construction de nos démarches contribuent à l'intelligence collective nécessaire pour démocratiquement faire face à l'urgence climatique.

Bravo à tous les bénévoles pour cette organisation sans couac qui a favorisé la créativité collective dans une ambiance détendue malgré la chaleur écrasante et la multiplicité des tâches à assurer !

**Ci-contre, quelques instants de ces camps partout en France >>>**

## La 5 G, un futur sans avenir ?

par Monique Hervet des Amis de la Terre Midi Pyrénées



La **Convention Citoyenne pour le Climat** a voté à 98% de ses participants pour un « moratoire sur la mise en place de la 5G en attendant les résultats de l'évaluation sur la santé et le climat ». Et a estimé que cette technologie ne présentait pas de « réelle utilité ».

Durant leur campagne aux municipales, des maires nouvellement élus - à Lyon, Bordeaux, Strasbourg ou Besançon - se sont prononcés eux aussi en faveur d'un tel moratoire.

Quelle est donc cette urgence gouvernementale

- ✚ à lancer dès le 29 septembre 2020 les enchères pour les fréquences,
- ✚ à couvrir tout le territoire de dizaines de milliers d'antennes d'ici 2028 ?

**Sans débat démocratique?**

**Pourtant les questions ne manquent pas !**

**Environnementale :**

Quelle surconsommation de matière première et d'énergie par effet rebond ?

**Libertés publiques :**

Quels risques de surveillance de masse demain ?

**Sanitaire :**

Quels effets des ondes sur la santé ?

**Choix de société : le progrès,**

- Est-ce un frigo « intelligent » connecté à un portable 5G?
- Est-ce un téléphone 5G qui surveille nos indicateurs de « bonne » santé ?
- Est-ce la vie qu'on contemple sur un écran ?
- Est-ce une promesse de sécurité plutôt qu'une démocratie vivante ?

**Et quand on n'a aucun argument, dire :**  
**Déployons la 5 G vite, vite !**  
**pour augmenter la compétitivité de la France**  
**et parce que la Chine et les USA le font.**

**Ou invoquer la lampe à huile ...**







**Été 2020, des Camps Climat partout en France**



Nous écrire .... **ATMP, 73, chemin de Mange-Pommes, 31520, Ramonville-Saint-Agne** ou [midipyrenees@amisdelaterre.org](mailto:midipyrenees@amisdelaterre.org)  
Nous téléphoner....: **07 81 90 49 93** S'informer ..... <http://amisdelaterremp.fr> et [www.amisdelaterre.org](http://www.amisdelaterre.org)

# Que vive le Tour de France ?

Par D Bertaux B Hérial, Amis de la Terre du Pays Viganais

Le Tour de France a visité nos Cévennes lors de l'étape Le Teil / Mont Aigoual, le 3 septembre 2020.

Beaucoup ont exulté, impatients de se presser sur le bord de la route  
Des élu.e.s se congratulent sur la promotion de l'image de notre région et des retombées touristiques.

## Empreinte écologique

Pourtant, tout n'est pas si rose, car l'impact écologique de cette course n'est pas dû qu'au public, loin s'en faut. Le Tour de France c'est :

- ❖ 2 300 voitures suiveuses, des camions techniques (180 pour transporter la logistique chaque jour, service d'ordre, secours, presse etc.),
- ❖ des bus qui parcourent des milliers de kilomètres le long de la « Grande Boucle », des hélicoptères et des avions,
- ❖ sans compter la dizaine de millions de spectateurs qui se déplacent, en camping-cars ou en voitures, pour suivre le parcours,
- ❖ et les 18 millions de petits objets jetés par la caravane publicitaire. Plastiques pour la plupart.

C'est une empreinte écologique énorme !

## Argent public et business

Mais le Tour de France, c'est, surtout, une entreprise, un business rentable. Amaury Sport Organisation (ASO, 233 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 et 294 salariés) est un organisateur d'événements sportifs français gérant notamment le Tour de France, Liège-Bastogne-Liège, Paris-Roubaix, Paris-Nice, le Rallye Dakar, le Marathon de Paris, l'Open de France et le Roc d'Azur, etc. ASO fait partie du groupe de presse Amaury qui possède le quotidien sportif L'Équipe. Cet événement sportif au chiffre d'affaire de 150 millions d'euros pour l'ASO et de 348 millions d'euros (en 2019) pour les équipes sportives, utilise, localement, des méthodes plus que douteuses pour les tâches ingrates mais nécessaires de gestion des parkings, remise en l'état des lieux après la course etc.

Concrètement, en Pays viganais où s'est déroulée la fin de cette 3ème étape, 5 collectivités territoriales (région, département, communauté de communes du Pays viganais et Aigoual, mairie Val d'Aigoual) verseront 200 000€ en mettant leurs mains dans les poches du contribuable. Une société organisatrice d'événements sportifs basée à proximité du Vigan a été mandatée par celles-ci pour la gestion logistique de cette fin d'étape. Pour ce faire, elle a contacté des associations locales afin de leur proposer de fournir de la « main d'œuvre » pour la gestion du public, des parkings, la propreté etc. Chaque association qui fournirait de 15 à 20 bénévoles recevrait quelques centaines d'euros. Par contre le Parc des Causses Cévennes rémunérerait des formateurs pour former certains des bénévoles.

## Les 1ers de corvée du Tour

Donc résumons, alors que la société du Tour de France draine des millions d'euros, ponctionnant les finances des collectivités territoriales, des villes étapes et de passage, rémunère les intermédiaires assurant la logistique, elle ou son mandant demandent aux collectivités territoriales de faire appel aux bénévoles d'associations pour gérer les parkings et autres lieux sur le trajet du Tour de France.

D'autant plus que parmi ces « bénévoles » recrutés se trouvent des jeunes en situation de précarité pour qui une journée de travail rémunérée représente leur budget d'une semaine.

En poussant le trait, on peut dire que l'ASO, par l'intermédiaire des collectivités se déchargeant sur une entreprise, fait travailler de manière illégale des bénévoles en versant gracieusement des miettes aux associations dont ils sont adhérents.

Pour répondre aux besoins d'accueil, de gestion et d'évacuation des déchets, nous ne concevons qu'une solution, le recours à l'emploi salarié.



## Instrumentalisation de la vie associative par les collectivités territoriales ?

Les collectivités territoriales à l'origine de cette initiative, demandent aux associations participantes de se conduire comme un employeur faisant travailler des personnes au noir.

En acceptant, ces associations feront réaliser par des bénévoles un travail non déclaré qui aurait dû l'être, effectué et rémunéré par des personnes pour qui cet apport salarial serait le bienvenu :

- qui assurera les boissons et les repas ?
- le bénévole sera-t-il couvert par l'assurance de l'association en cas de sinistre ?

L'assurance acceptera-t-elle de couvrir un sinistre important, cette activité ne faisant pas partie de l'objet social des associations ?

### ... Usage de drogues

Sous l'exploit sportif, n'oublions pas l'usage des drogues dans le peloton, du pot belge à l'EPO, et l'alcool sur le bord de la route.

Il n'y a rien d'exemplaire dans ces exploits sportifs remplaçant la pratique d'un sport par des «surhommes» parfois dopés précédés d'une caravane publicitaire (d'un autre temps !)

Pour conclure, le Tour de France, est encore un avatar du monde d'hier que nous ne souhaitons plus pour demain. Pour ne pas avoir à pallier ses nuisances, ne doit-il pas tout simplement être supprimé ? Comme par ailleurs beaucoup d'événements organisés par ASO (Amaury Sport Organisation).

#### Sources :

[www.consoglobe.com/le-vrai-impact-ecologique-du-tour-de-france-cg](http://www.consoglobe.com/le-vrai-impact-ecologique-du-tour-de-france-cg)  
<http://www.economiamatin.fr/news-caravane-tour-de-france-etapes-business>  
<https://www.sportune.fr/business/tour-de-france-2019-les-budgets-de-toutes-les-equipes-de-lagrande-boucle-214193>

#### L'annuaire du dopage par course - 26 MAI 2020

<http://www.cyclisme-dopage.com/annuaire/annuaire-par-course.htm>

#### Rôle des produits dopants utilisés dans le cyclisme -

[http://controverses.mines-paristech.fr/public/promo15/promo15\\_G11/www.controversesminesparistech-3.fr/\\_groupe11/role-des-produits-dopants-utilises-dans-le-cyclisme/index.html](http://controverses.mines-paristech.fr/public/promo15/promo15_G11/www.controversesminesparistech-3.fr/_groupe11/role-des-produits-dopants-utilises-dans-le-cyclisme/index.html)

#### 2020 - Liste des substances et méthodes interdites

<https://www.wada-ama.org/fr/content/liste-des-interdictions>

\*\*\*\*\*

## Qui veut la peau de l'ours ?

### Un ours abattu en Ariège début juin.

Lettrinfo n°30 des ATMP

Face à la réaction très molle de l'Etat et à l'impunité accordée depuis trop longtemps aux anti-ours violents, les amis de la Nature se sont rassemblés.e.s le 4 juillet dernier devant la Préfecture de Région, place Saint Étienne à Toulouse,

#### Pour exiger de l'Etat :

- Une enquête sérieuse pour identifier les responsables et les éventuels complices ; une surveillance efficace pour éviter d'autres destructions.
- Un rappel aux élus locaux de ne pas cautionner, par leurs propos, des actes délictueux illégaux.
- Le remplacement immédiat de l'ours tué de la main de l'homme, conformément à l'engagement écrit de l'Etat (Plan Ours 2018-2028), afin de ne pas donner raison au(x) braconnier(s).
- De ne plus autoriser les effarouchements inutiles et dangereux sur les ours.
- Cesser la démagogie des indemnités laxistes sans véritable preuve de la responsabilité de l'ours.
- Une politique enfin claire et ferme de restauration de la population d'ours, comme l'imposent les lois européennes et nationales.

## Mine de Salau (Couflens - Ariège)



Communiqué de presse du 17 juin 2020  
Co-signé par Commune de Couflens,  
Couflens-Salau-Demain,  
Association Henri Pézerat,  
CEA (Comité Écologique Ariégeois).

### *L'annulation du Permis Exclusif de Recherches de Mines de Couflens est confirmée par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux.*

Suite à l'arrêt du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 28 juin 2019, le Ministère des Finances et Variscan Mines SAS avaient déposé séparément des requêtes auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux pour demander le sursis à exécution de la décision du Tribunal Administratif de Toulouse et son annulation.

Après une audience qui s'est déroulée le 19 mai 2020, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a rendu son jugement le 16 juin 2020 : - « *Il n'y a pas lieu de statuer sur les requêtes [...] aux fins de sursis à exécution.* » - « *Les requêtes [demandant l'annulation de la décision du T.A. de Toulouse] sont rejetées.* »

**Le jugement de Toulouse est donc confirmé par la Cour d'Appel : le PERM de Couflens est annulé.**

Dans son arrêt, la C.A.A. de Bordeaux invoque principalement des manquements en rapport avec la consultation publique : « *Le public ayant été consulté du 15 au 30 avril 2016, il ne pouvait avoir connaissance des engagements pris en octobre 2016 par les sociétés Apollo Minerals Ltd et Equatorial Ressources Ltd. [...] Eu égard à l'intérêt qui s'attache à la qualité et à l'exhaustivité des indications à fournir sur les capacités financières de l'exploitant, le public a ainsi été privé d'une garantie consistant à une information complète sur ce point, [...]. Le permis de recherche en litige a, dès lors, été délivré à l'issue d'une procédure irrégulière.* »

**La Commune de Couflens et les associations souhaitent que ce jugement mette un terme définitif à ce projet minier et apaise toutes les tensions qu'il a soulevées. Elles espèrent que toutes les parties qui se sont opposées sur ce dossier vont se rassembler pour exiger la dépollution de l'ancien site minier de Salau afin de protéger l'environnement et de préserver la santé des populations.**

- [Association Henri Pézerat](https://www.asso-henri-pezerat.org), 06 76 41 83 46 - <https://www.asso-henri-pezerat.org>
- [Commune de Couflens](https://www.commune-couflens.fr), 07 85 64 21 61
- [MAIRIE DE COUFLENS](https://www.mairie-couflens.fr) 09140 COUFLENS, Tél : 05 61 96 52 34 Fax 05 61 66 96 21  
Mail : [mairie-de-couflens@orange.fr](mailto:mairie-de-couflens@orange.fr)
- [Comité CEA – Cambié](http://cea09ecologie.org/) 09000 Serres-sur-contact@cea09ecologie.org <http://cea09ecologie.org/>



Si aucun recours n'est déposé, le PERM de Couflens obtenu par la société Variscan sera définitivement enterré...mais pas la possibilité pour d'autres sociétés de solliciter un permis de recherche sur cette zone.



#### **Pourquoi ?**

Parce que l'objet de l'annulation est basé sur le manque de capacités financières de Variscan (tribunal administratif de Toulouse) ou sur le fait que cela a été caché au public au moment de la consultation (Cour administrative d'appel de Bordeaux).

En effet, la présence d'amiante n'a pas été la cause du rejet, le lieu n'est donc pas protégé d'une éventuelle autre demande de permis de recherche...mais heureusement, si besoin, les arguments sanitaires et environnementaux demeurent juridiquement opposables puisque les tribunaux ne les ont pas examinés et donc absolument pas rejetés.





## Allemagne : trois contre-vérités sur la sortie du nucléaire

par Bernard Laponche

Ci-dessous introduction de l'article de B. Laponche à lire en version complète sur le site du Journal de l'Energie ici : <https://journaldelenergie.com/nucleaire/contre-verites-allemande-sortie-nucleaire/>

Depuis plusieurs années, on entend trois affirmations selon lesquelles la décision prise par l'Allemagne en 2000 de sortir du nucléaire a entraîné pour ce pays :

- Une augmentation de la production d'électricité à partir du charbon.
- Une augmentation des émissions de CO2 de la production d'électricité en Allemagne.
- La nécessité pour l'Allemagne d'importer de l'électricité de la France, principalement d'origine nucléaire. Qu'en est-il vraiment ?

Sur la base des données [Eurostat](#), voilà l'évolution de la consommation et de la production d'électricité en Allemagne de 1990 à 2018, avec une particulière attention portée à la période 2000-2018. On constate tout d'abord que, sur la période 1991-2018, si la consommation énergétique finale totale par habitant a augmenté de 9 %, la consommation par habitant du secteur résidentiel a baissé de 11 %, ce qui témoigne d'un effort important d'efficacité dans les usages de l'électricité dans le secteur résidentiel.

En ce qui concerne la production d'électricité, on constate que, sur la période 2000-2018, la baisse de la production d'origine nucléaire, de 94 milliards de kWh (TWh) a été largement compensée par l'augmentation de la production d'origine renouvelable, essentiellement par l'éolien et le photovoltaïque, de 191 TWh. Dans le même temps, la production d'origine fossile (charbon, lignite, gaz essentiellement) a diminué de 33 TWh. Sur cette même période les émissions de gaz à effet de serre de la production électrique ont diminué de 16 %.

Par ailleurs, l'Allemagne n'a pas eu à dépendre d'importations d'électricité de la France. Au contraire, ses exportations nettes vers la France ont toujours été positives sauf en 2011, année de l'arrêt de huit réacteurs électronucléaires après l'accident de Fukushima.

### Ces résultats mettent sérieusement en cause les informations régulièrement propagées !

- Non, la production d'électricité à partir du charbon et du lignite n'a pas augmenté en Allemagne du fait de la sortie du nucléaire, au contraire, elle a décliné, tout comme la production à partir de l'ensemble des combustibles fossiles.
- Oui, la production d'origine renouvelable a plus que compensé, et de loin, la baisse de la production d'origine nucléaire.
- Non, l'Allemagne n'a pas été importateur net d'électricité de la France. Bien au contraire, les échanges d'électricité se font en sa faveur depuis 2006.



# Pandémie et déforestation

Par l'association Canopée

*La pandémie mondiale de coronavirus est-elle liée à la déforestation ? S'il est trop tôt, et sans doute impossible de prouver un lien direct entre ces deux phénomènes, les études scientifiques s'accumulent pour montrer que la dégradation des écosystèmes forestiers favorise l'émergence de nouvelles maladies.*

En janvier 2019, une équipe de chercheurs a mis en évidence un lien entre la défriche de parcelles forestières sur l'île de Bornéo et le nombre de cas de malaria. La déforestation entraînerait une augmentation des populations d'*Anopheles leucosphyrus*, le moustique vecteur du parasite de la malaria (en Malaisie, *Plasmodium knowlesi*). Une étude loin d'être isolée. Dans une méta-analyse portant sur 67 pays, des chercheurs ont montré une corrélation forte entre le taux de déforestation et le taux de prévalence de la malaria.

Cependant, certains auteurs ont montré que l'augmentation de la déforestation pourrait dans certains contextes faire baisser le nombre de cas de malaria. Dans un commentaire détaillé à la revue médicale The Lancet, le biologiste Gabriel Zorello Laporta propose une explication : le lien entre

déforestation et malaria dépend de plusieurs facteurs comme, par exemple, l'ampleur de la dégradation forestière, sa surface, son ancienneté ou encore l'écologie de l'espèce locale d'*Anopheles*. En Amazonie, il s'agit *Anopheles darlingi* et Gabriel Zorello Laporta constate ainsi, études statistiques à l'appui, que le nombre de ces moustiques vecteurs de la malaria est plus élevé lorsque le couvert forestier est compris entre 40% et 70%. En effet, les conditions optimales de reproduction de l'*Anopheles darlingi* sont réunies lorsque le moustique dispose de lieux de ponte partiellement ombragés et que les émergences de femelles moustiques se font à proximité des communautés humaines. Des conditions cumulatives qui ne se rencontrent ni en forêt primaire, ni lorsque les terres sont exposées en plein soleil.



## La dégradation des forêts augmente le contact entre les Hommes et les animaux

**Davantage que la déforestation, les processus de dégradation forestière pourraient ainsi jouer un rôle clé dans l'émergence de nombreuses pathologies en augmentant les interfaces entre les populations humaines et les populations animales forestières.**

Un exemple bien documenté est celui du virus Ebola. Le virus est identifié pour la première fois en 1976 en République Démocratique du Congo : après avoir consommé de la viande de brousse achetée en bord de route, un enseignant meurt quelques jours plus tard d'une fièvre hémorragique. Une fièvre qui se révèle rapidement extrêmement contagieuse et meurtrière. Le

virus Ebola est un virus dit « zoonotique » c'est-à-dire qu'il est capable de passer d'une espèce à l'autre. Des études génétiques poussées ont permis de montrer que des éléments génétiques proches du virus Ebola se trouvent dans le génome de nombreux mammifères forestiers ce qui tendrait à prouver une interaction de plusieurs dizaines de millions d'années. Dans un article



de la revue Science, datée de juin 2017, le journaliste scientifique Kai Kupferschmidt recense les hypothèses permettant d'expliquer la transmission de ce virus à l'Homme. Les chauves-souris frugivores (*Hypsiprymna monstrosus*, *Epomops franqueti* et *Myonycteris torquata*) pourraient constituer un réservoir naturel du virus. Grâce à des anticorps présents dans leur sang, ces chauve-souris sont des porteurs sains du virus mais elles pourraient le transmettre à d'autres espèces soit par leur salive, par leurs crottes ou encore par leur consommation. En ouvrant le milieu forestier, les communautés humaines modifient les équilibres entre espèces : certaines espèces comme les chauve-souris frugivores s'accommodent très bien de ces changements et prolifèrent, quand d'autres, au contraire, disparaissent. Surtout, la multiplication des activités humaines dans des zones forestières jusqu'alors préservées favorise la transmission de maladies des animaux vers les Hommes : c'est par exemple le cas du virus du sida (HIV-1) qui serait issu d'une mutation d'un virus très proche présent dans des populations de chimpanzés et de gorilles du Cameroun. Le coronavirus (SARS-CoV-2 ou COVID-19) est un autre exemple de virus zoonotique. Dans un article publié le 17 mars 2020 dans la revue Nature, une équipe de chercheurs en a décortiqué le génome.

Conclusion : ce coronavirus n'est pas issu d'une manipulation humaine, insistent les chercheurs pour tordre le cou aux théories complotistes, mais trouve son origine dans le monde animal. Ce virus partage ainsi 96% de son génome avec une forme proche (RaTG13) trouvée chez une espèce de chauve-souris (*Rhinolophus affinis*). Une similarité qui n'explique toutefois pas la transmission à l'Homme car la séquence codant pour des protéines de l'enveloppe externe du virus diverge. Or, ces protéines jouent un rôle clé dans la transmission du virus. Les chercheurs se sont donc intéressés à d'autres espèces animales et ont découvert dans le sang de pangolins de Malaisie (*Manis javanica*), une forme un peu moins proche du virus pour l'ensemble de son génome mais avec davantage de similarité pour la séquence codant ces protéines de l'enveloppe externe. Comme de nombreux agents infectieux, les coronavirus mutent régulièrement : en forêt, ces mutations constituent une forme d'adaptation et, sur le long terme, elles constituent le moteur de la fabrication de nouveaux virus.

Cette biodiversité virale est-elle une menace pour les Hommes ?

## Écosystèmes vs pathosystèmes



D'après le chercheur Serge Morand : plus il y a de biodiversité, plus il y a de maladies infectieuses mais elles ont peu de risques de devenir des épidémies. Ce phénomène a été théorisé par le concept d'effet de dilution.

Deux chercheurs de l'Institut d'Étude des Écosystèmes de New-York, Kenneth Schmidt et Richard Ostfeld, ont mis en avant cet effet en s'intéressant à la maladie de Lyme provoquée par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Cette bactérie est transmise à l'Homme par les tiques mais, dans l'écosystème forestier, elle est présente dans de nombreuses espèces animales. Les chercheurs ont montré que la présence de cette bactérie chez les tiques pouvait être réduite de plus de 95% dans les écosystèmes où les populations de rongeurs (*Peromyscus leucopus*) et d'écureuils (*Tamias striatus*) sont les plus dynamiques. Dans un commentaire pour la revue The Scientist, les chercheurs expliquent qu'en "absorbant l'infection", les communautés diversifiées pourraient limiter le nombre de tiques porteuses de la bactérie *Borrelia burgdorferi* et réduire ainsi le risque de transmission à l'Homme.

Une conclusion que partage Serge Morand : « De nombreux systèmes de régulation des pathogènes sont bouleversés. Nous avons moins de prédateurs importants tels que les lynx ou les loups qui contrôlent les populations de petits mammifères rongeurs, porteurs de microbes divers ou de tiques elles-mêmes vectrices. Ces prédateurs, en contrôlant l'abondance des rongeurs, réduisent la transmission des pathogènes. Les interactions des vivants perdent leur équilibre dynamique dans les écosystèmes perturbés et avec elle, la résilience des systèmes écologiques. Nous créons des pathosystèmes ».



**Le fonctionnement des écosystèmes forestiers repose sur de nombreuses interactions entre animaux, végétaux, champignons, bactéries et virus, en constante évolution. La stabilité en forêt n'existe pas : même dans une forêt primaire très ancienne, l'écosystème est en perpétuel équilibre dynamique. De nombreux médicaments que nous utilisons aujourd'hui ou que nous découvrirons demain sont issus de cette formidable biodiversité.**

**Une stratégie efficace pour éviter l'apparition de nouvelles maladies est donc de réduire la place qu'occupent les activités humaines au détriment des écosystèmes.**



**Pas de détruire les écosystèmes.**

# Discours d'E. Macron à la Convention Citoyenne pour le Climat : la vague verte s'arrête aux pieds du néolibéralisme

Communiqué de presse des Amis de la Terre France du 29 juin 2020

*Habitué des discours verdoyants, E. Macron a choisi le lendemain d'une défaite électorale pour répondre aux propositions des 150 citoyens de la Convention Citoyenne pour le Climat.*

L'écologie a indéniablement fait du chemin dans la ligne politique et économique du Gouvernement

Mais le discours du Président de la République démontre la limite majeure de son projet politique.

Alors que la Convention Citoyenne pour le Climat a réitéré à plusieurs reprises l'importance de sortir d'une économie insoutenable, il continue de s'abriter derrière la croissance verte et l'essor de nouvelles technologies pour résoudre le défi climatique.

**Le monde d'avant  
a encore de beaux jours  
devant lui.**

Pour le Président, la paralysie de l'économie pendant le coronavirus n'ayant entraîné une baisse "que de 8%" des émissions mondiales, la décroissance serait donc impuissante à freiner le réchauffement climatique. Des propos qui frôlent la fake news tant ce niveau de réduction est historique. Pour avoir une chance d'éviter l'emballement climatique, le GIEC préconise une réduction des émissions mondiales de 7% par an d'ici 2030.

**3 mois de réduction intensive de l'activité économique ont donc fait plus pour la baisse des émissions de gaz à effet de serre que 30 ans de politiques de croissance verte.**

Pas de changement de ligne sur la finance et la dette. Pour plus d'investissements verts, il va falloir produire plus... et travailler plus. E. Macron ne semble pas avoir conscience que la réduction des émissions entraînée par une rénovation énergétique des bâtiments ambitieuse pourrait être contrebalancée par l'accroissement de l'empreinte carbone de la surproduction de biens et services polluants.

Les citoyens de la CCC ont pourtant proposé une taxe de 4% sur les dividendes pour financer leurs mesures, une tentative de corriger la captation massive de la richesse par les marchés financiers et leur responsabilité immense dans la crise climatique.

E. Macron, dont on connaît le passé dans la finance, a utilisé son joker pour éviter qu'elle ne passe à l'Assemblée.



Jokers, dont l'existence et le nombre avaient été sciemment omis aux membres de la Convention Citoyenne qui apprécieront la manœuvre. Pour les autres mesures, le Président de la République a tenu bon de préciser qu'un nouveau travail de consensus serait réalisé par les parlementaires, alors qu'un sondage<sup>1</sup> révèle pourtant une adhésion massive des Français à une grande partie des mesures structurantes proposées par les citoyens de la CCC.

<sup>1</sup> Sondage Elabe, « Les Français et la Convention Citoyenne pour le Climat » du 26 juin 2020



## Tour Occitanie ... des oublis

Communiqué du 23/09/20  
de "Non au gratte-ciel de Toulouse-Collectif pour un urbanisme citoyen"

Suite aux déclarations\* à la Dépêche du Midi du maire-président de Toulouse Métropole sur les reports des projets de la 3ème ligne de métro et de la tour Occitanie, notre association a le plaisir de vous faire part de ses observations :

Contrairement à ce que déclare M. Moudenc, le projet de la tour Occitanie a déjà coûté plusieurs centaines de milliers d'euros en études, en publicité par des spots TV diffusés en France et en Europe et en frais de voyages à Cannes et ailleurs pour des élus et des cadres d'Europolia

Contrairement à ce qu'il déclare, M. Moudenc a mobilisé 2 fois le Conseil Municipal et le Conseil de Métropole pour modifier le Plan Local d'Urbanisme au profit du promoteur du projet de gratte-ciel et il a mené dès 2015 avec l'aide de l'ex-directeur d'Europolia les tractations avec les promoteurs

M. Moudenc a oublié de préciser que 2 recours juridiques concernant le projet de la tour Occitanie ont été déposés contre la mairie, Toulouse Métropole et contre le promoteur immobilier.

De plus, le projet de la tour Occitanie interagit avec celui de la 3ème ligne de métro en ce qui concerne les sous-sols de la gare Matabiau et les surcoûts très importants que cela devrait entraîner pour les finances publiques. Notre association est déjà impliquée dans cet aspect du dossier avec d'autres et continuera à l'être dans les mois et les années prochains.

M. Moudenc ne semble pas comprendre que le vrai renouveau de la ville devra passer par la qualité du bâti et par la réponse aux attentes des habitants.

Nos associations déplorent cette politique du "Toulouse voit grand", qui a conduit à la destruction de quartiers et qui préfigure un avenir de friches et de gaspillage de l'argent public.

[nonaugrattecieldetoulouse@laposte.net](mailto:nonaugrattecieldetoulouse@laposte.net)  
07 81 80 44 78

SITE WEB: <https://nonaugratteciel.wordpress.com>

Page FACEBOOK: <https://www.facebook.com/NON-au-Gratte-Ciel-de-Toulouse-316116285509081/>

TWITTER: NonTourOccitanie @NonALaTourOccit

INSTAGRAM : @nonalatouoccitanie <https://www.instagram.com/nonalatouoccitanie>

extrait de l'article de Philippe Emery dans la Dépêche du Midi



(...) s'agissant de la Tour Occitanie (...) "L'investisseur (la Compagnie de Phalsbourg, NDLR) a confirmé son souhait de réaliser le projet mais nous a indiqué qu'il était appelé à revoir son calendrier sans toutefois donner de date" a indiqué Jean Luc Moudenc, qui a précisé : "Il s'agit d'un projet privé sur du foncier appartenant à la SNCF et sans investissement de la part de la collectivité (Toulouse Métropole)."



**le 18 octobre toute la journée, retrouvez les ATMP sur leur stand à la foire Garobio allées François Verdier à Toulouse.**

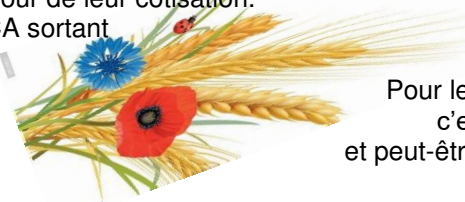
Toute cette journée de dimanche vous pourrez découvrir les alternatives variées portées par des artisans locaux et de nombreuses associations pour rendre notre monde habitable et pour faire face démocratiquement à l'urgence climatique.



**le 28 octobre de 20h à 23h, les ATMP tiendront leur Assemblée Générale Annuelle**

à la salle Castelbou, 22 rue Castelbou à Toulouse, métro Cafarelli

- ✚ Présentation des bilans financier et moral avec débat. Vote d'approbation des rapports et élection du CA par les adhérents à jour de leur cotisation.
- ✚ Apéritif tapas offert par le CA sortant
- ✚ Débat sur les orientations



Pour les sympathisants non adhérents, c'est l'occasion de nous rencontrer et peut-être de vous impliquer à votre tour.

**Face à l'urgence climatique, face à la perte de biodiversité, face aux réponses simplistes ou caricaturales, nous avons besoin de toutes et tous !**



# LES AMIS DE LA TERRE, C'EST VOUS

Bulletin d'adhésion à retourner à

*Amis de la Terre de Midi-Pyrénées,  
73 chemin de Mange-Pommes,  
31520, Ramonville-Saint-Agne*



\*\*\*\*\*

## Cotisation (\*)

Souhaitable pour une personne : **33 €**

un couple : **59 €**

Petit budget : **10 €** ou un peu plus .....€

Abonnement au journal des Amis de la Terre France La Baleine  **7 €**

Dons (\*) .....€

(\*) à 66 % déductible des impôts

Montant total versé : .....



Mode de paiement :  Chèque (à l'ordre des ATMP)  Espèces  Virement

Date : ...../...../.....

Nom:..... Prénom :.....

(pour une adhésion couple) Nom et Prénom du conjoint :

.....

Adresse :

.....  
.....

Tél : .....

**Je ne reçois pas encore l'infolettre (ou newsletter) et je souhaite m'y inscrire**

(environ 4 messages par mois,), **mon Email** (en majuscules) :

Merci de ne pas renseigner si vous la recevez déjà.

.....

**Mes centres d'intérêt** : Agriculture, Air, Arbres-Forêt, Biodiversité naturelle et cultivée, Climat, Déchets, Décroissance, Eau, Éco-construction, Énergie, Habitat bioclimatique, Nano-Technologies, Nucléaire, Pollution électromagnétique, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme

**Ou Autres** .....

**Compétences**



.....  
.....

La Feuille Verte des Amis de la Terre Midi Pyrénées n° 257 octobre, novembre, décembre 2020 - ISSN : 1967-6719  
imprimé par Imprimerie Tolosane à Roques-sur-Garonne, sur papier 100% recyclé, tiré à 800 exemplaires  
Directeur de publication : Daniel Roussée Relecture : Odile Fournier Mise en page, composition, dessins : Monique Hervet